



CHU Saint-Pierre
UMC Sint-Pieter

PORT D'UN MONITEUR DE RYTHME CARDIAQUE (ROOTI)



Guide d'utilisation du port de moniteur de
rythme cardiaque qui vous a été placé pour
plusieurs jours.



Le Rooti est un petit appareil holter portable qui permet d'enregistrer le rythme cardiaque pendant maximum 7 jours. Si vous souffrez d'une allergie, signalez-le immédiatement à l'infirmier.ère.

PRÉCAUTIONS



✓ **ACTIVITÉS QUOTIDIENNES ET SPORT**



✓ **DOUCHE**

✗ **BAIN**

✗ **PISCINE**



✗ **COUVERTURES CHAUFFANTES ÉLECTRIQUES**



⚠ **SI LES AUTOCOLLANTS SE DÉTACHENT, VEILLEZ À LES REMETTRE EN PLACE, UN PAR UN AU MÊME ENDROIT**

⚠ **Si l'appareil affiche une lumière rouge, contactez l'infirmier.ère au 02/535 33 65. Ce voyant rouge indique que l'autocollant ne permet peut-être pas un bon contact ou que la batterie du Rooti est presque vide.**

APRÈS L'ENREGISTREMENT

1

L'infirmier.ère vous indiquera à quel moment vous pouvez enlever les autocollants. Vous pourrez alors détacher et jeter les 2 autocollants.

2

Vous restituez le Rooti le plus rapidement possible en fonction des indications de l'infirmier.ère :

CHU SAINT-PIERRE
SITE PORTE DE HAL
ROUTE 305
105 Rue aux Laines
1000 Bruxelles

3

Les résultats seront analysés et puis transmis à votre médecin traitant.



**CHU Saint-Pierre
UMC Sint-Pieter**

Site Porte de Hal

Rue Haute 322, 1000 Bruxelles
+32 (0)2 535 31 11
www.stpierre-bru.be

CONTACT

Service de Cardiologie

📍 Rue aux Laines 105, 1000 Bruxelles
☎ 02/535.33.51